

2,09

Personnes par ménage en moyenne dans les Alpes-Maritimes en 2021

39% des habitants

vivent dans un «couple avec enfant(s)» en 2021

+ 2 573

Personnes seules par an

+ 1 988

Personnes en familles monoparentales par an

parmi les 25 212 nouveaux habitants entre 2010 et 2021

POPULATION : STRUCTURE

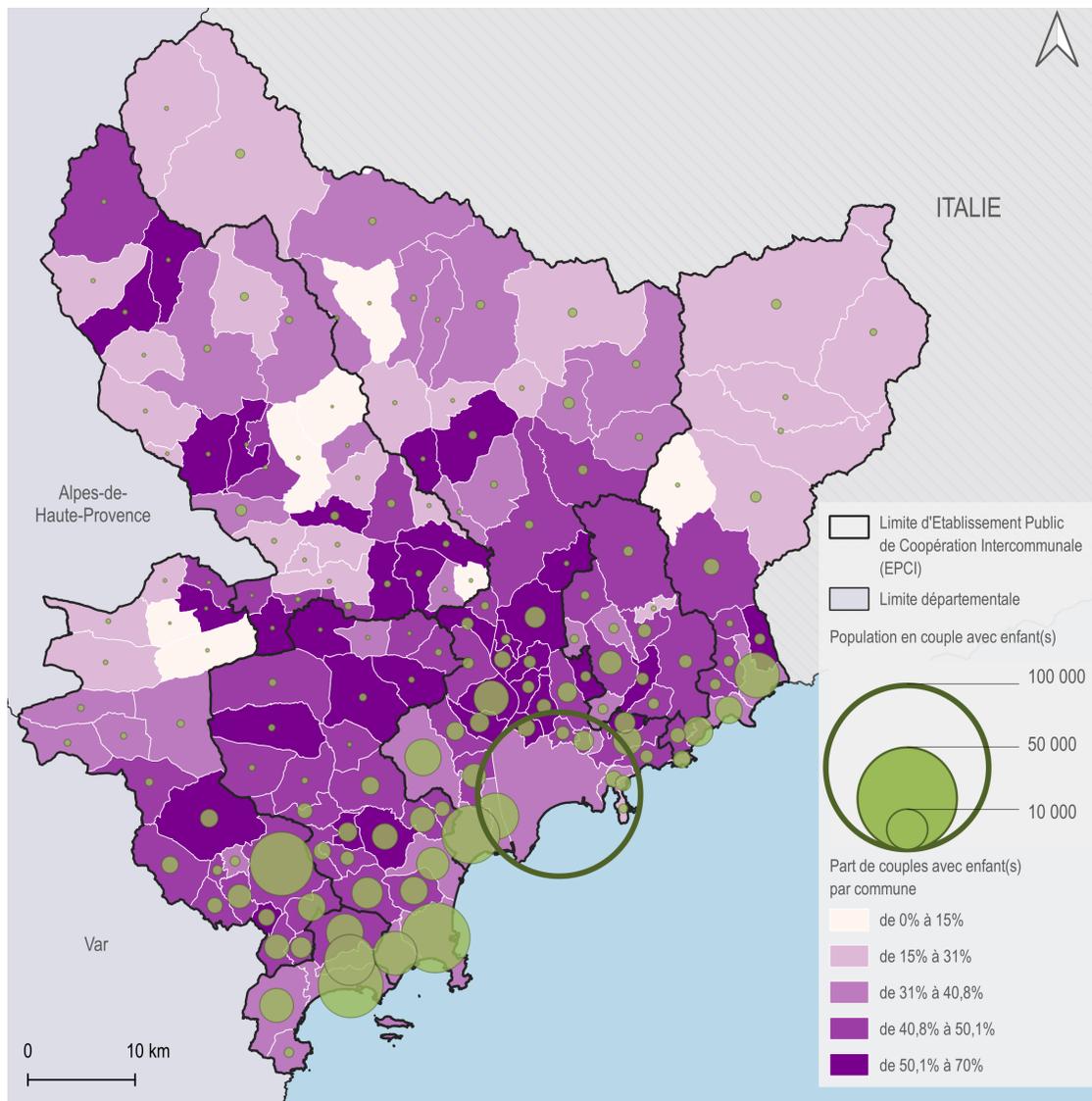
PRÈS DES DEUX TIERS DES HABITANTS VIVENT EN COUPLE (AVEC OU SANS ENFANT). DANS LES ALPES-MARITIMES

LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES PERSONNES SEULES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

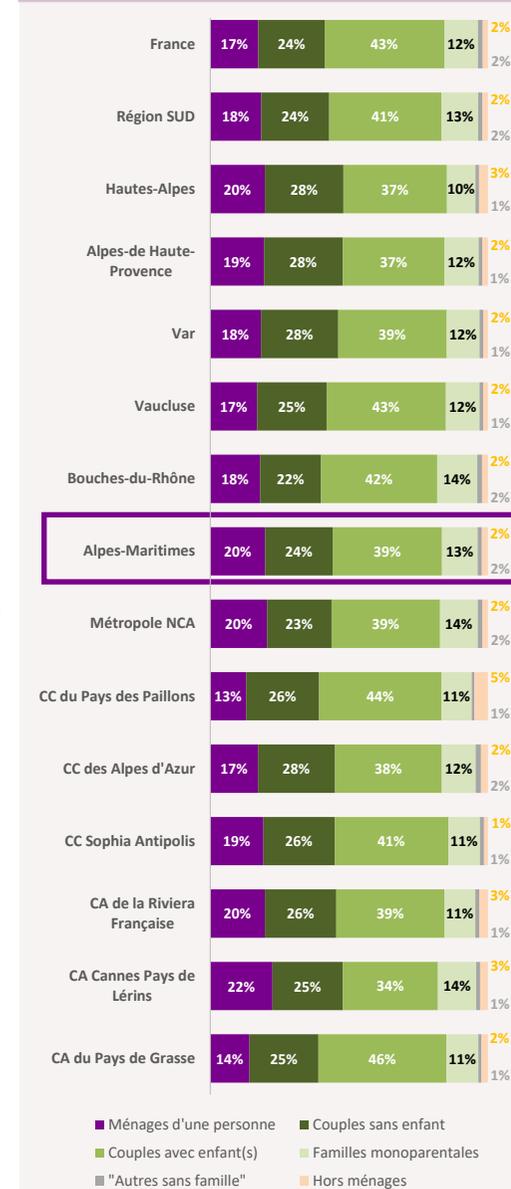
Les habitants des Alpes-Maritimes vivent :

- En couple, à 64%
- Seuls, à 20%
- En famille monoparentale, à 13%
- Autres à 3,7%* (« Autres sans famille » et « Hors ménages »)

PART DE LA POPULATION VIVANT EN «COUPLE AVEC ENFANT(S)» PAR COMMUNE EN 2021



RÉPARTITION DE POPULATION DES MÉNAGES



Dans 36 communes du département, plus de la moitié des habitants vivent en couples avec enfants. L'intégralité de ces 36 communes sont situées dans le Haut ou le Moyen-Pays.

SOURCE ET DÉFINITION

SOURCES : INSEE-Recensement Principal

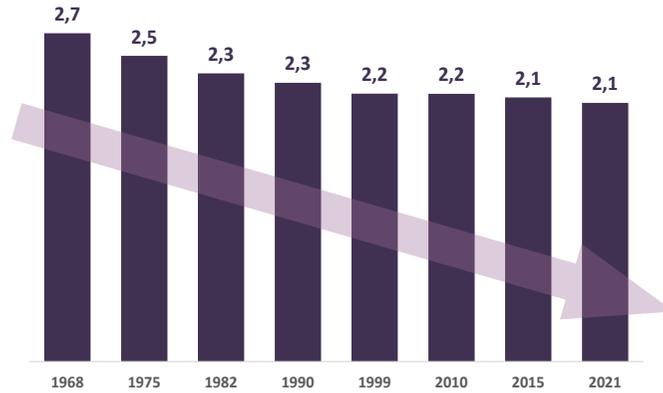
Ménage (définition INSEE) :

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

* Les « Autres sans famille » correspondent aux ménages composés de plusieurs personnes sans lien de couple ou de filiation directe entre elles. Cela inclut, par exemple, des colocations entre amis ou des cohabitations entre personnes sans lien familial direct. Les « hors ménages » regroupent les personnes ne vivant pas dans un logement ordinaire, telles que celles résidant en communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, établissements pénitentiaires) ou sans domicile fixe.

(Depuis 2016, la méthode de détermination de la personne de référence du ménage a été modifiée par l'INSEE, supprimant notamment le critère du genre. Cette évolution permet de mieux reconstituer les structures familiales, ce qui a mécaniquement réduit le nombre de personnes précédemment classées comme « Autres sans famille », désormais rattachées à une famille identifiée.)

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES ENTRE 2010-2021

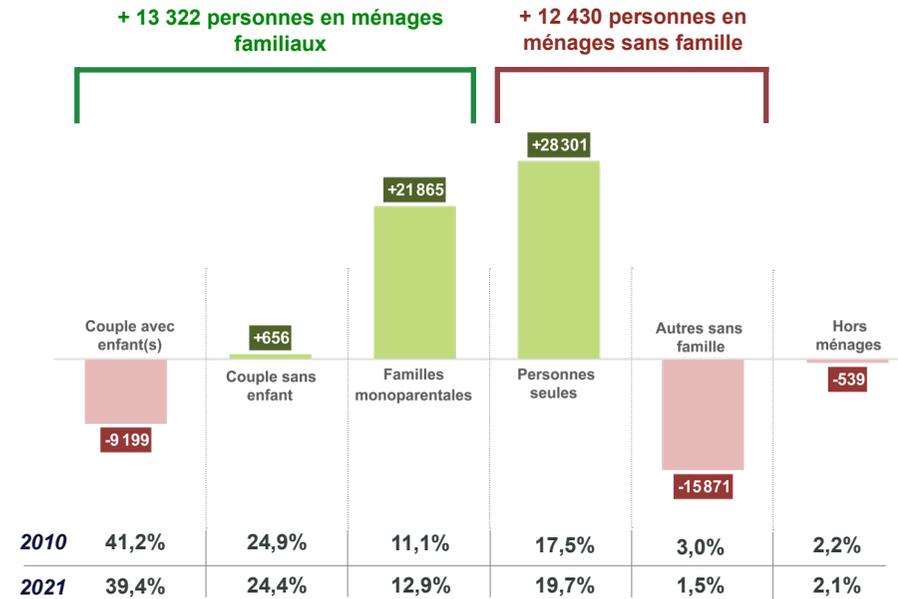


Note de lecture

En 2021, les ménages des Alpes-Maritimes sont composés de 2,1 personnes en moyenne.

23% des habitants vivent seuls dans les communes du littoral
15% dans le reste du département

GAINS/PERTES D'HABITANTS PAR TYPE DE MÉNAGES ENTRE 2010-2021



Entre 2010 et 2021, la population du département a augmenté de 25 212 habitants. Dans le même temps on dénombre 28 301 personnes seules en plus et 21 865 personnes vivant en famille monoparentale supplémentaire.

PART DES HABITANTS VIVANT SEULS DANS LES 10 PLUS GRANDES COMMUNES DES ALPES-MARITIMES (2021)

